

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT****ON DEMANDE D'INTENSIFIER LE PROGRAMME DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT**

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que la pollution de l'eau, de l'air et du sol préoccupe tous les Canadiens au plus haut point, et étant donné que si la pollution continue à s'aggraver au rythme actuel notre survie même s'en trouvera menacée, je propose, appuyé par l'honorable député de Champlain (M. Matte):

Que la Chambre enjoigne à l'honorable ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc) de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'intensifier le programme de lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE****PROPOSITION D'ABANDON DE L'ADJUDICATION DE CONTRATS  
POUR LA RECHERCHE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT**

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour soulever une question importante et urgente. Il s'agit des contrats accordés à des non-fonctionnaires par le ministère des Approvisionnements et Services, pour s'adonner à la recherche en agriculture. Cette politique risque d'avoir des conséquences très graves sur la recherche en agriculture et elle a déjà affecté le moral des chercheurs du ministère de l'Agriculture. Je propose donc, appuyé par le député de Swift Current-Maple Creek (M. Hamilton):

Qu'étant donné que très peu d'organismes canadiens sont en mesure d'honorer intégralement un contrat de recherche en agriculture, le gouvernement mette fin à cette pratique qui ne peut que faire du tort à la recherche en agriculture au Canada.

**M. l'Orateur:** Cette motion en peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Article 43 du Règlement****LES SPORTS****UN TITRE DU COMMONWEALTH À LA BOXE REMPORTÉ PAR UN  
CANADIEN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

**M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement. Hier soir, un Canadien, Gary Summerhays, a enlevé le titre des poids mi-lourds du Commonwealth, grâce à une brillante victoire par K.-O. au onzième round sur le champion en titre. Ce citoyen de Brantford a remporté le combat devant 5,000 spectateurs à Melbourne, Australie, en assénant une puissante gauche au champion. Je propose donc, appuyé par le député de Bruce-Grey (M. Douglas):

Que M. l'Orateur écrive à Gary Summerhays et à sa famille pour transmettre nos félicitations au champion canadien des poids mi-lourds qui a ajouté à la liste de ses exploits de titre du Commonwealth.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****OPPOSITION À L'APPLICATION AUX TEXTILES DES RÉDUCTIONS  
TARIFAIRES DU GATT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT**

**M. Tom Cossitt (Leeds):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 au sujet d'une situation très inquiétante pour l'industrie textile des régions de Leeds et Grenville, en Ontario, et du Canada tout entier. A cet égard, M. Thomas Wells, de la Du Pont du Canada, a affirmé qu'en décidant d'appliquer aux textiles les réductions tarifaires projetées selon la formule suisse, décision qui a été annoncée au cours des négociations internationales du GATT on «compromettra définitivement l'existence de l'industrie canadienne d'ici 1985». Je propose, appuyé par le député de Grenville-Carleton (M. Baker):

Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour remédier à cette situation désastreuse, compte tenu du fait que la part du marché détenue par les fabricants canadiens est tombée de 60 à 40 p. 100 au cours des quelques dernières années, et enfin que la Chambre s'oppose à ce qu'on cause à l'avenir des torts semblables à l'industrie canadienne, lesquels ne feraient qu'augmenter le chômage.

**M. l'Orateur:** Une motion de ce genre ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES****LA DÉCISION DU DÉPUTÉ DE PALLISER DE SIÉGER À TITRE  
D'INDÉPENDANT**

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Palliser (M. Schumacher) m'a fait connaître son intention de siéger à la Chambre à titre de député indépendant. Après en avoir discuté avec lui, je